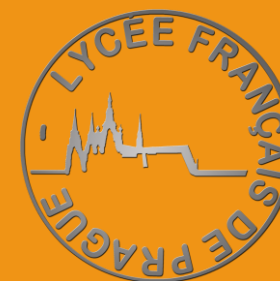




LYCÉE FRANÇAIS DE PRAGUE

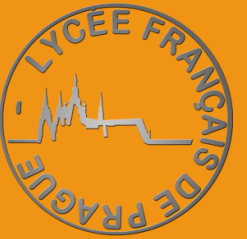
SECTION INTERNATIONALE BRITANNIQUE



Réunion d'information aux parents d'élèves de 6^e

Mardi 22 mai 2018

La Section Internationale



- 1. Une existence très officielle
- 2. Des accords bilatéraux
- 3. Une section de haute exigence
- 4. Un véritable projet parental bien réfléchi
- 5. Une décision d'admission du Proviseur

Les disciplines en 6° S.I



- 1. Les mêmes disciplines que la classe de sixième
 - Mathématiques, français, histoire-géographie, anglais, tchèque,
 - EPS, EIST, arts plastiques, musique, AP maths, AP français
- 2. Deux enseignements spécifiques :
 - Langue et Littérature
 - Histoire et Géographie

Les horaires d'enseignement en S.I.



- Mathématiques : 3 heures
- Français : 3 heures
- Histoire-Géographie : 2 heures
- Anglais : 4 heures
- Tchèque : 2 ou 3 heures
- Education Physique et sportive : 4 heures
- EIST sciences et technologie : 3,5 heures
- Arts plastiques : 1 heure
- Musique : 1 heure
- Accompagnement personnalisé en Français : 1,5 heure
- Accompagnement personnalisé en Mathématiques : 1,5 heure

Enseignements spécifiques S.I.

- Anglais Langue et Littérature : 4 heures
- Anglais Histoire-Géographie : 2 heures

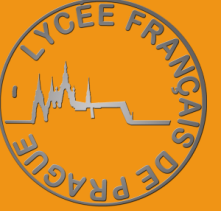
Total hebdomadaire : 32,5 heures

6ème - Année Complète

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h30	MATHEMATIQUES	ANGLAIS SI <6ème> Anglais SI			HISTOIRE GEOGRAPHIE SI <6ème> 6ème SI
9h25				EPS	
9h30	FRANCAIS	MATHEMATIQUES	ALLEMAND <6ème> Allemand		ANGLAIS <6ème> Anglais
10h25				FRANCAIS	
10h45	HISTOIRE-GEOGRAPHIE <6ème> 6ème	HISTOIRE GEOGRAPHIE SI <6ème> 6ème SI	ENSEIGNEMENT INTEGRE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES		MATHEMATIQUES
11h40					ALLEMAND <6ème> Allemand
11h45	ALLEMAND <6ème> Allemand	ANGLAIS <6ème> Anglais	ANGLAIS SI <6ème> Anglais SI		ANGLAIS <6ème> Anglais
12h40					ANGLAIS SI <6ème> Anglais SI
13h40	TCHEQUE <6ème> TLE	TCHEQUE <6ème> TLM			
14h35					
14h40					
15h35	EPS				
15h50		ARTS PLASTIQUES			
16h45					
16h50					
17h45					

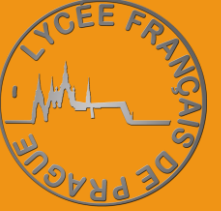
Exemple emploi du temps
type 6° S.I.

Les programmes d'enseignement



- Les mêmes programmes officiels que ceux de la classe de 6[°]
- +
- Enseignements spécifiques :
 - **Langue et Littérature** : développer la sensibilité aux textes documentaires et œuvres littéraires + rédaction de textes d'invention, d'argumentation ou d'analyse => MAITRISE ORALE ET ECRITE DE LA LANGUE. (4 heures)
 - **Histoire-Géographie** : programme classique mais enseigné en anglais. (2 heures)

La constitution des classes de S.I.



- Les élèves de la Section Internationale ne sont pas constitués en classes séparées des autres élèves de 6°.
- Les élèves de la Section Internationale sont uniquement regroupés pendant les heures d'enseignements spécifiques.

Les Professeurs de la S.I.



- Les professeurs en charge des enseignements spécifiques sont approuvés sur C.V. par le ministre de l'Education nationale.
- Ils sont tenus d'avoir une double culture franco-britannique et de maîtriser la langue anglaise.
- Ils peuvent être locuteurs natifs.

Les examens de la S.I.



- **Le Diplôme National du Brevet, « Option Internationale »**
 - Les candidats passent l'ensemble des épreuves de droit commun.
 - Les candidats passent deux épreuves supplémentaires ORALES relatives aux enseignements spécifiques, en Langue et Littérature et en Histoire et Géographie. Chaque oral est affecté du coefficient 1. Les deux épreuves sont conduites en anglais.
- **Le Baccalauréat OIB, « option internationale »**
 - Les candidats passent l'ensemble des épreuves de droit commun.
 - Une épreuve orale et écrite spécifique de Langue et Littérature. *
 - Une épreuve orale et écrite spécifique d'Histoire et Géographie. *

* Ces épreuves se substituent aux épreuves de droit commun Anglais LV1 et Histoire-Géographie.

